

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

10 Juin 2009

L'an deux mille neuf, les membres du Comité Directeur du CD93 se sont réunis le 10 juin 2009 à BOBIGNY.

Il a été dressé une fiche de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le Bureau ainsi composé :

Présidente : Madame DHERBILLY Christine
Vice-président : Monsieur DORBE Thierry
Trésorière : Madame GIOVETTI Déborah
Secrétaire générale : Mademoiselle BIDARD Martine
Secrétaire adjoint : Monsieur HEBERT Xavier

Constate, d'après cette fiche certifiée sincère et véritable, que 20 membres sont présents ou représentés, 1 membre est excusé Monsieur MACH Pierre NEUILLY-SUR-MARNE. Autre personne présente : Madame GITZHOVEN Nathalie ROSNY-SOUS-BOIS.

Le quorum étant atteint, la Présidente, Madame Christine DHERBILLY, ouvre la séance à 20 h 43.

MOT DE LA PRESIDENTE :

La Présidente, Madame Christine DHERBILLY, remercie les membres du Comité directeur du CD93 de leur présence et du soutien qu'ils apportent dans l'organisation des dernières compétitions départementales et manifestations de fin de saison.

AFFILIATION, DROITS D'INSCRIPTION AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

Madame de LAMBALLERIE Françoise informe les membres du Comité directeur que la Fédération Française d'Escrime a décidé une augmentation de 2,50€ de sa quote-part sur les licences.

Elle ajoute que la Ligue d'Escrime de Créteil a décidé une augmentation de 1,75€ de sa quote-part sur les licences et de 1€ des droits d'inscription aux épreuves régionales, mais une baisse du montant de l'affiliation des Clubs de 3,70€ à 3,20€ par licencié.

Actuellement le montant de l'affiliation du CD93, précise la Présidente, est fixé à 2,20€. Doit-on prévoir une augmentation au vu des finances du CD93 à beaucoup investi, notamment pour acheter 10 pistes en tissu. De plus, sur la fin de l'exercice 2008, certaines factures n'ont pas encore été payées. Les dépenses ont

été supérieures aux recettes, mais du fait de cette acquisition de matériel, nous avons dû piocher dans les réserves certes, le but du CD93 n'est pas d'avoir de grosses réserves et l'achat des pistes fut voté, car celles-ci facilite grandement l'organisation des compétitions de tous niveaux qui se déroulent dans notre département.

A ce jour, il reste environ 8000€ en caisse.

Le budget prévisionnel a été établi d'après la demande de subvention au CNDS. Il passe donc de 50000€ à 89000€.

Faut-il prévoir en conséquence une augmentation de l'affiliation et des droits d'inscription ?
S'interroge Monsieur HEBERT Xavier.

Le stage coûte environ 22000€ et les stagiaires versent 15000€, explique Madame GIOVETTI Déborah. Les compétitions départementales sont presque toujours négatives : nous avons enregistré un déficit de 2000€ sur les derniers Championnats départementaux. Mais la subvention du CNDS ne devrait-elle pas augmenter au regard des actions proposées ? Et nous devons encore rédiger notre demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur Georges AMZEL des LILAS explique que d'ordinaire il s'oppose par principe à toute augmentation, mais si les finances du CD93 l'exigent et si nous devons subir d'autres augmentations la saison prochaine, ne serait-il pas judicieux de voter une légère augmentation cette saison ? Les finances de la Fédération Française d'Esclime sont en déséquilibre, ajoute-t-il, et la location du siège social coûte cher (90 millions).

Monsieur Xavier HEBERT demande se que recouvre la ligne Ligue et autres sur le budget prévisionnel.

Cette ligne concerne tout ce qui ne touche pas à la subvention du CNDS, lui répond la Trésorière.

Combien coûte le stage départemental ? S'enquiert Monsieur HEBERT Xavier.

22000€ environ, explique Madame GIOVETTE Déborah, la trésorière. Mais il a été budgétisé à 35000€ sur le budget prévisionnel, car celui-ci est basé sur la demande de subvention du CNDS. A ce jour, le CD93 compte 1386 licenciés.

Le stage national de Vichy pour les jeunes stagiaires désignés coûte 277,30€. Le Cd93 peut-il aider financièrement les jeunes stagiaires du 93, puisque la participation à ce stage fédéral est désormais entièrement à leurs frais.

Monsieur CROCQUESEL Serge de LIVRY-GARGAN se demande si le budget prévisionnel n'est pas trop gonflé au vue des charges réelles du Département (stage : 5000€, compétitions : 3000€, ATD : 1800€ avec charges).

La Trésorière rappelle qu'en fin de saison, le CD93 ne disposera plus que de 7000€ et de 3000€ d'affiliation des Clubs.

Monsieur de LAMBALLERIE Yves ajoute que le CD93 a demandé les subventions idoines pour mettre en œuvre des actions qui vont coûter de l'argent. Et sans subvention, on ne peut rien faire.

Ne peut-on pas faire quelques économies sur le stage départemental, notamment sur les activités onéreuses (Paint-ball) ? S'interroge Madame de LAMBALLERIE Françoise.

Monsieur CROCQUESEL Serge estime effectivement plus judicieux de voter une légère augmentation annuelle plutôt qu'une forte augmentation brutale une saison.

La Ligue de Créteil a baissé l'affiliation de 0,50€, pourquoi ne pas voter une augmentation de 0,50€ de celle du CD93 ? Propose Madame LEFEBVRE Mauricette.

La proposition d'augmenter le montant de l'affiliation est soumise au vote. Elle est adoptée par 18 voix pour et 2 contre.

La proposition d'augmenter de 0,50€ est soumise au vote et rejetée par 9 voix contre, 3 abstentions et 8 voix pour.

La proposition d'augmenter de 0,30€ est soumise au vote et adoptée par 15 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre.

Le montant de l'affiliation départementale est donc fixé à 2,50€ par licencié.

La Présidente Madame DHERBILLY Christine soumet au vote la proposition d'augmenter d'1€ les droits d'inscription aux compétitions départementales, soit :

- 4€ rencontre - 8 ans
- 6€ individuels
- 12€ équipes

La proposition est adoptée par 14 voix pour et 6 abstentions.

La Présidente Madame DHERBILLY Christine, rappelle que les pupilles n'ont pas le droit de participer à des épreuves officielles à l'épée et ne peuvent donc pas entrer dans le décompte des points dans le classement des Clubs.

Madame LEFEBVRE Mauricette se déclare opposée au classement par Club, car il favorise toujours les gros Clubs.

La proposition de ne pas inscrire le classement par Clubs de l'Épée par équipes sur le site est soumise au vote et adoptée par 15 voix pour et 5 abstentions.

La Présidente rappelle qu'il nous faudra trouver un nouveau siège social, puisque le bâtiment de la rue Amédée Dunois a été démoli.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur HEBERT Xavier fait part au CD93 d'un incident qui a eu lieu à Torcy, lors de la finale de l'Entraînement des Jeunes Fleuret.

Un fonctionnaire de la DDJS, en effet, a tenu en public des propos outranciers et diffamatoires sur l'action du CD93 : il a d'abord porté un jugement négatif sur la politique du Comité, puis affirmé qu'aucun club de Seine-Saint-Denis n'avait obtenu de brillants résultats, mais que deux ou trois Cercles d'Escrime du département ne cessaient de semer la zizanie, enfin laissé croire que si les Présidents des Cercles d'Escrime

élisaient comme Président Monsieur AMZEL Georges qu'il a par ailleurs dénigré en des termes orduriers, le CD93 ne recevrait plus de subvention du CNDS.

Monsieur HEBERT Xavier et AMZEL Georges ont vivement réagi à ces propos et ont demandé un rendez-vous au Directeur de la DDJS au sujet de cette grave entorse à l'obligation de réserve d'un fonctionnaire de la DDJS. Ils ont demandés que ce fonctionnaire soit sanctionné pour cette faute professionnelle et soit déchargé de la gestion des dossiers de subvention du CNDS présentés par les Cercles d'Escrime du département.

La Présidente Madame DHERBILLY Christine a également téléphoné au fonctionnaire en question qui a tenté de temporiser et a prétendu n'avoir parlé qu'à titre privé ce jour là, en tant que Grand-père d'un jeune tireur.

Monsieur de LAMBALLERIE Yves précise qu'il était à Torcy et a parlé avec ce personnage à sa demande : il confirme et condamne la teneur outrancière des propos.

Ces attaques violentes contre sa personne incitent Monsieur AMZEL Georges à présenter sa candidature, explique-t-il, ce qu'il annonce officiellement ce soir là.

Il s'inquiète par ailleurs du manque d'enseignants diplômés pour encadrer le stage départemental : pour l'heure il n'y en a que 6 :

- Maître LEFEBVRE Harold
- Maître DHERBILLY Christine
- Maître LAVAZEC François
- Maître GRAS Didier
- Maître MITRACHIOIU Radu
- Maître LEVY Judicaël

Peut-être pourrions-nous lancer un appel à candidature sur le site de la FFE ?

Monsieur DORBE Thierry donne quelques informations sur les dernières mesures prises par la FFE :

Deux nouvelles commissions ont été créées à la FFE : un comité consultatif des Comités départementaux et un comité consultatif des Clubs, Sylvain JUILLARD, Brigitte DANDOY et Thierry DORBE ont été désignés comme membres de ses commissions sans consultation préalable.

Le Comité consultatif des Comités départementaux a pour objectif de mener une enquête sur le fonctionnement des Comités départementaux et d'échanger des idées. Mais comment donner plus de pouvoir aux Comités départementaux sans en prendre aux Ligues.

Le Comité a un représentant à la commission des Educateurs dont le Président est Maître Hugues LESEUR. Ce comité envisage la création d'un institut de formation des cadres et la suppression des diplômes existant pour en créer deux nouveaux :

- Monitorat 1
- Monitorat 2

Il propose également de promouvoir et développer l'Éscrime autour de plusieurs grands axes : L'éveil escrime pour les 4-5 ans, le Ludo-escrime, l'ado-escrime, le fitness-escrime, les seniors, l'escrime dans les maisons de retraite, l'escrime-santé.

La FFE souhaite enfin proposer le principe de la double licence : un escrimeur pourrait tirer individuellement pour son Club et en équipe avec un tireur d'un club voisin. Pour parer toute déviance, on tiendra compte de deux critères : la proximité géographique et le nombre de licenciés dans le club.

Monsieur DORBE Thierry ajoute qu'aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, il n'y aura pas d'épreuves par équipes au sabre féminin et à l'épée masculine.

Monsieur HEBERT Xavier déplore que nos représentants au sein des deux nouvelles commissions aient été désignés sans consultation préalable.

Monsieur de LAMBALLERIE Yves informe le CD93 que l'institut de recherche et développement du sport, qui regroupe des bases de données géo localisées et crée des graphiques d'informations sur différents sujets, est prêt à se charger d'une enquête sur le monde de l'Éscrime.

La Présidente, Madame DHERBILLY Christine, demande si le CD93 peut financer tout ou partie des frais de stage (280€) des escrimeurs du département désignés pour le stage fédéral de Vichy.

Elle soumet au vote 2 propositions :

- La première, rembourser l'intégralité des frais de stage, est rejetée par 8 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions.
- La seconde, rembourser 200€ sur la totalité des frais engagés, est adoptée par 12 voix pour et 8 abstentions.

La FFE et USEP organisent en partenariat une action de promotion de l'escrime en milieu scolaire autour des Championnats du Monde d'escrime en 2010. 56 classes primaires devraient se rendre chaque jour sur le site des Championnats du Monde. Et la FFE pourra fournir des Kit 1ères touches aux écoles intéressées. Mais qui paiera ?

Le CD93 ne devrait-il pas mener une action de formation auprès des Professeurs des Ecoles du Département ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la Présidente, Madame DHERBILLY Christine, lève la séance à 23h04.

La secrétaire générale

La Présidente

Martine BIDARD

Christine DHERBILLY